

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales



Le 5 juin 2025

## TABLE DES MATIÈRES

### ÉDUCATION

M. Savoie

L'hon. C. Johnson

M. Savoie

M. Savoie

L'hon. C. Johnson

M. Savoie

L'hon. C. Johnson

M. Savoie

L'hon. M. McKee, c.r.

M. Savoie

L'hon. M. McKee, c.r.

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

### INFRASTRUCTURES

M. Austin

L'hon. C. Chiasson

L'hon. C. Chiasson

M. Austin

L'hon. C. Chiasson

### ÉNERGIE

M. Coon

L'hon. M. Legacy

M. Coon

L'hon. M. Legacy

### ÉCOLES

M<sup>me</sup> M. Wilson

L'hon. C. Johnson

M<sup>me</sup> M. Wilson

L'hon. C. Johnson

M<sup>me</sup> M. Wilson

L'hon. C. Johnson

### MÉDECINS

M<sup>me</sup> M. Johnson

L'hon. M. Dornan

M<sup>me</sup> M. Johnson

L'hon. M. Dornan

[Original]

### ÉDUCATION

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Bonjour. Merci beaucoup, Madame la présidente. Aujourd'hui, mes premières questions seront pour la ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance. Je veux parler de son travail relatif aux négociations avec les districts scolaires, Madame la présidente.

[Traduction]

Je veux poser une question directement à la ministre. Elle a demandé aux districts de revenir à la table et elle a dit : Faites-nous part de vos besoins. Faites-nous part de vos besoins, et nous les examinerons. Nous déciderons si vous recevrez ou non l'argent. Je voudrais poser directement la question suivante à la ministre : Aurait-elle l'obligeance de définir pour la Chambre la nature exacte du processus? Comment fonctionne, pour un district, le processus de présentation à la ministre de ses exigences ou, dans le cas présent, de ses demandes? La ministre dit-elle directement oui ou non aux demandes des districts? Veuillez dire à la Chambre comment se déroule le processus en question pour les districts. Merci, Madame la présidente.

**L'hon. C. Johnson** (Moncton-Sud, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, L) : Merci, Madame la présidente, et merci au député d'en face de me donner l'occasion de parler du processus. Voici comment il fonctionne. En collaboration avec les districts, nous leur avons demandé de déterminer quelles ressources, parmi celles que nous leur avons demandé de réaffecter, avaient, selon eux, la plus grande incidence sur la salle de classe. N'oublions pas que nous voulons que les ressources soient dans les classes et au niveau de l'école. Ainsi, élément par élément, nous avons obtenu des renseignements sur tous les changements que nous avons proposés, accompagnés d'une déclaration au sujet de leur incidence éventuelle sur la salle de classe. Les districts nous ont soumis les renseignements ainsi que les sommes pertinentes, et, en travaillant en collaboration, nous les examinons avec les sous-ministres, les équipes et les districts. Nous parviendrons à des chiffres justes et équitables pour tout le monde, en veillant à ce que les ressources soient affectées exactement là où elles doivent l'être, c'est-à-dire dans la salle de classe, pour aider les élèves, améliorer la littératie et la numératie et réduire l'absentéisme chronique.

[Original]

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Nous commençons un peu plus à comprendre la situation grâce à la réponse de la ministre.

## Questions orales

[Traduction]

Nous comprenons un peu plus, Madame la présidente. J'entends dire que les districts formulent des demandes précises, mais il semble que la ministre ait le dernier mot quant à la satisfaction de ces demandes. Nous savons que les districts ne peuvent pas budgétiser les postes dont ils ont besoin tant qu'ils n'ont pas obtenu l'approbation. Combien de temps cela prendra-t-il exactement? Cela fait maintenant des semaines.

Cela aurait dû être fait en avril, ou au plus tard en mai. Nous entrerons bientôt dans les mois d'été. Quel est le calendrier prévu par la ministre afin de donner aux districts scolaires de la certitude pour qu'ils sachent combien de personnes ils pourront embaucher, qu'ils sachent qui ils pourront embaucher et qu'ils puissent planifier pour la prochaine année scolaire? C'est de cela qu'il s'agit, au bout du compte. La ministre peut-elle nous indiquer le calendrier ou la date limite qu'elle s'est imposé à cette fin? Merci.

**L'hon. C. Johnson** (Moncton-Sud, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, L) : Merci, Madame la présidente. Je remercie le député d'en face de me donner l'occasion de parler de notre vision et de notre processus. Nous avons reçu les plans des sept districts et nous en sommes très contents. Cela s'est passé cette semaine, et nous sommes en train d'analyser les plans en ce moment même. Il faudra quelques jours, probablement une semaine ou deux, avant d'arriver à un bon résultat. Non, je ne vais pas imposer des choses ni donner mon approbation finale. Je cherche vraiment à obtenir un résultat équitable en collaboration avec les districts, car c'est ainsi que fonctionne le gouvernement actuel.

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : J'aimerais certes comprendre la définition que donne la ministre au mot « équitable ». Est-ce que ce sont vraiment les districts qui décident, ou est-ce la ministre, en se basant sur ce qu'elle pense être équitable? Je voudrais demander à la ministre de nous expliquer précisément, ou plus précisément, ce qu'elle pense être équitable quant au financement que les districts recevront. Qu'est-ce qui lui semble inéquitable? Qu'est-ce qu'elle pense qu'ils ne méritent pas, Madame la présidente, ou dans quelles conditions, à son avis, ne méritent-ils pas de recevoir le financement en question? Je pense qu'elle doit se lever et expliquer le tout à la Chambre. Merci.

[Original]

**L'hon. C. Johnson** (Moncton-Sud, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, L) : Merci, Madame la présidente. Ma définition de l'équité est vraiment basée sur le besoin et les impacts. Nous prenons les décisions ensemble en fonction des ressources et des investissements qui auront le plus grand impact sur la réalisation des objectifs que nous avons établis en matière d'éducation. Il y a la littératie, la numératie et la réduction de l'absentéisme chronique.

## Questions orales

Nous examinons donc chacun des investissements et nous en évaluons les impacts. Nous utilisons des données probantes pour guider nos décisions. Nous prenons les décisions de cette façon afin de déterminer où sont affectées les ressources pour mieux soutenir les jeunes, dans la salle de classe et à l'école. Voilà la façon dont nous prenons les décisions en collaboration, et elles sont justes et équitables.

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : La situation était-elle juste et équitable pour les personnes qui ont perdu leur emploi?

[Traduction]

La situation était-elle juste et équitable pour les personnes qui ont perdu leur emploi en raison des décisions prises par le gouvernement actuel, Madame la présidente? Les parlementaires essaient d'éviter d'assumer la responsabilité de ces décisions. Nous savons qu'il y a des gens, dans le district scolaire Anglophone North, qui perdront leur emploi à cause des compressions effectuées. Voilà pourquoi nous posons de telles questions sur le processus précis que la ministre utilisera pour arriver à une somme différente de celle que le gouvernement avait indiquée à l'origine, à savoir 43 millions. Comme nous ne savons toujours pas quel sera le chiffre réel, je pose la question suivante à la ministre. La *Loi sur l'éducation* délimite très clairement les pouvoirs des districts. La ministre a-t-elle l'intention de respecter les principes et les exigences de la *Loi sur l'éducation* dans les décisions qu'elle prend? Merci, Madame la présidente.

**L'hon. C. Johnson** (Moncton-Sud, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, L) : Merci, Madame la présidente. Je comprends que les changements peuvent être difficiles à vivre. J'en suis consciente et je compatis avec les gens qui ne feront peut-être pas exactement ce qu'ils s'attendaient à faire en septembre parce que les choses changent. Les choses évoluent. Les élèves ont maintenant besoin de différents types de soutien pour apprendre à lire, à écrire et à nouer des liens, et pour veiller à ce qu'ils disposent d'un espace sûr dans les écoles. Je reconnais que, au fur et à mesure que nous évoluons et que nous apportons des changements, il n'est pas toujours facile de procéder ainsi, mais nous sommes là pour apporter notre soutien et trouver une place pour tout le monde. Le système d'éducation permet à tout le monde d'y contribuer, et nous voulons que les personnes qui en font partie puissent continuer à le faire de la meilleure façon possible. C'est ce que nous allons faire.

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Madame la présidente, voici où je veux en venir. Les CED approuvent les budgets des districts. Ce qui me préoccupe ici, c'est que nous avons une ministre qui tente de centraliser le pouvoir au sein de son ministère et de retirer l'autorité aux CED et aux districts. Je vais demander...

(Exclamations.)

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Oh, les Libéraux trouvent la situation drôle, Madame la présidente. Compte tenu des compressions qu'ils font dans le soutien en santé mentale, compte tenu de la façon dont ils mettent les élèves en danger, avec les pertes d'emplois, les Libéraux d'en face ont le culot de rire? La ministre peut sourire tant qu'elle veut, mais le personnel enseignant nous dit que ce que fait le gouvernement actuel est mauvais. Il n'y a rien de drôle à cela.

Je vais poser la question suivante à la ministre : A-t-elle l'intention, dans l'avenir, de retirer le pouvoir aux CED et aux districts en modifiant la *Loi sur l'éducation*, et de le centraliser dans les mains du gouvernement actuel?

[Original]

**L'hon. C. Johnson** (Moncton-Sud, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, L) : Merci, Madame la présidente. Je vous remercie de me donner encore une fois l'occasion de parler de notre vision de la collaboration. Nous collaborons avec les districts scolaires. Nous respectons le fait qu'ils travaillent étroitement avec les écoles. Ils connaissent les besoins uniques dans leur région. Nous respectons la réalité par rapport aux districts.

La situation est la même en ce qui a trait aux conseils d'éducation de district, les CED. Nous travaillons étroitement avec les conseils d'éducation. Nous collaborons avec les CED, nous ne voulons pas centraliser le pouvoir. Nous voulons travailler avec nos partenaires.

Voilà pourquoi il faut un petit peu plus de temps. Voilà la raison pour laquelle nous demandons un petit peu plus de patience. Toutefois, il semble que l'opposition officielle est très, très, très impatiente de voir des résultats très, très, très rapidement. Pour notre part, nous préférons collaborer avec nos partenaires. Nous n'avons aucunement le désir de centraliser le pouvoir. Nous voulons continuer à travailler en collaboration avec nos partenaires.

[Traduction]

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Il est très clair, Madame la présidente, que les Libéraux disent une chose, mais en font une autre. Nous savons qu'il y a des enseignants qui disent très clairement ceci : N'enlevez pas les services de soutien en santé mentale ; ne les retirez pas aux élèves ; ne changez pas la méthode selon laquelle ils sont fournis.

Nous savons qu'il y a des enseignants à qui l'on dit ceci : Vous avez cinq minutes pour décider où vous voulez aller ; si vous ne prenez pas la décision dans les cinq minutes qui suivent, vous serez placé au bas de la liste et vous n'aurez pas le choix de l'endroit où vous irez.

La ministre pense-t-elle qu'il s'agit là d'une collaboration?

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

**L'hon. C. Johnson** (Moncton-Sud, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, L) : Merci, Madame la présidente. C'est exactement la raison pour laquelle nous collaborons avec les enseignants. Nous écoutons les gens sur le terrain. Nous écoutons les enseignants. Nous collaborons avec les enseignants. Nous collaborons avec les districts. Nous apporterons les changements nécessaires pour nous assurer de stabiliser les classes. Tel est notre objectif.

Nous voulons nous assurer que les ressources que nous avons investies en éducation, soit 200 millions de plus que l'année dernière, vont exactement là où elles doivent aller, c'est-à-dire près des élèves pour qu'ils apprennent à lire, à écrire et à compter. C'est ainsi que nous parviendrons à relever nos taux d'alphabétisation et de numératie, qui sont en chute libre. Ils sont en baisse depuis six ans. Nous stabilisons les ressources pour répondre à de tels besoins. Nous le faisons en collaboration. Nous sommes à l'écoute des enseignants, et c'est pourquoi nous sommes ouverts à l'idée de faire de tels changements.

[Original]

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Le gouvernement n'entend rien et il n'écoute pas du tout.

[Traduction]

Les parlementaires du côté du gouvernement n'écoutent pas et n'entendent pas, Madame la présidente. Ils ont abaissé la barre des attentes. Ils ont fait des compressions. Il y a eu des pertes d'emplois. Ils ne peuvent pas répondre à des questions précises sur la manière dont ils géreront la situation.

Madame la présidente, je l'ai déjà dit : Nous ne disons pas que nous sommes philosophiquement opposés à l'idée qu'il faut des enseignants qualifiés dans les salles de classe. Nous ne sommes pas philosophiquement opposés à cela. Cependant, le personnel enseignant nous dit, et je suis absolument certain qu'il le dit aussi aux députés d'en face, que l'on procède à une vitesse que le système ne peut pas gérer.

Le personnel enseignant n'est pas prêt. Il est préoccupé par l'élimination de services de soutien en santé mentale, et les parlementaires du côté du gouvernement ne l'écoutent pas. Si nous soulevons la question, c'est pour essayer d'encourager les parlementaires du côté du gouvernement à faire une pause et à dire : Oui, nous allons écouter et nous allons changer d'orientation. Or, je n'entends rien de tel, et les enseignants sont préoccupés.

Je vais donner à la ministre une autre occasion de prendre la parole. S'engagera-t-elle auprès du personnel enseignant à changer d'orientation et à lui donner le temps nécessaire pour mettre en oeuvre la mesure correctement?

**L'hon. M. McKee, c.r.** (Moncton-Centre, ministre de la Justice ; procureur général ; ministre responsable des Services de santé mentale et de traitement des dépendances, L) : Merci,

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

Madame la présidente. Je sais que les parlementaires du côté de l'opposition ont parlé des services de santé mentale dans les écoles. Je tiens simplement à préciser que les services tels que ceux qui relèvent de la PSI ne sont pas éliminés. Il s'agit d'un cadre qui restera en place. Les programmes continueront d'être offerts aux enfants qui en ont besoin.

J'ai écouté les parlementaires du côté de l'opposition parler de la centralisation du pouvoir. Ils doivent se regarder dans le miroir. Lorsqu'ils étaient au pouvoir, ils ont présenté une loi sur l'éducation qui aurait aboli les conseils d'éducation de district. Ils voulaient s'appropriier complètement le pouvoir. Savez-vous quoi? Ils ont fait marche arrière. Ils ont discuté après coup. Ils ont ensuite dit : Nous laisserons simplement le projet de loi mourir au feuillet.

Nous sommes présents. Nous sommes à l'écoute. La ministre de l'Éducation parle avec les membres des conseils d'éducation de district. Ils présenteront une résolution qui conviendra à tout le monde.

J'invite le chef de l'opposition officielle à regarder et à écouter ce que son ancien député de Miramichi avait à dire au sujet du parti et du Parti conservateur du...

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Eh bien, voilà, Madame la présidente. Voilà comment est utilisé l'argent des impôts. Le ministre devrait écouter plus attentivement ce qui est dit. Le personnel enseignant — et non nous — dit... Le personnel enseignant connaît le système. Dans le système actuel, que le gouvernement démantèle, il y a de trois à cinq séances au cours desquelles un enseignant peut travailler avec un élève pour déterminer ses besoins et obtenir le niveau de soutien qu'il lui faut. Le gouvernement change la façon de faire.

Le ministre responsable de la santé mentale contribue à transformer le système en un système de triage. On a dit au personnel enseignant que, à moins qu'un élève ne soit en crise dans tous les aspects de sa vie, il ne sera pas pris en charge. Une personne qui a rencontré directement la ministre de l'Éducation m'a donné un exemple. Si une personne a été agressée sexuellement, mais n'en subit pas les conséquences dans tous les aspects de sa vie, elle ne sera pas prise en charge. En revanche, une personne qui est sans-abri et qui en subit les conséquences sera prise en charge. Le ministre confirmerait-il qu'il s'agit d'un système auquel croient les gens d'en face et sur lequel ils s'appuieront pour nos enfants?

**L'hon. M. McKee, c.r.** (Moncton-Centre, ministre de la Justice ; procureur général ; ministre responsable des Services de santé mentale et de traitement des dépendances, L) : Merci, Madame la présidente. Notre gouvernement accorde de l'importance à la santé physique et mentale de tous les gens du Nouveau-Brunswick. Nous travaillons très fort. Nous avons un plan dynamique. Notre budget prévoit 20 millions de plus pour les services de santé mentale. Nous veillons à ce que les enfants dans les écoles aient accès à des services. Nous avons des centres de bien-être pour les jeunes qui seront étendus à l'ensemble de la

## Questions orales

province. Nous travaillons avec les écoles pour rendre le système plus efficace et veiller à ce que les besoins des élèves soient satisfaits.

La critique vient d'un ancien gouvernement qui, encore une fois, ne croyait pas à la santé mentale et au bien-être des enfants de notre province. Il a aboli des programmes.

Nous sommes présents. Nous écoutons les parties prenantes. Nous travaillons d'arrache-pied pour faire en sorte que chaque personne au Nouveau-Brunswick ait accès à des services de santé mentale lorsqu'elle en a besoin. Cela ne change pas.

## INFRASTRUCTURES

**M. Austin** (Fredericton-Grand Lake, PC) : Merci, Madame la présidente. Le 26 février, j'ai reçu un courriel du ministère des Transports concernant un pont à Newcastle Centre, dans ma circonscription de Fredericton-Grand Lake. Environ un mois plus tard, le 21 mars, j'ai eu une rencontre avec le ministre des Transports et de l'Infrastructure pour discuter du projet. Lors de cette rencontre, on m'a assuré que nous aurions une réponse définitive sur l'avenir du pont en question et du projet pour le 7 avril. Eh bien, nous voici le 5 juin. Le ministère des Transports est resté complètement silencieux. J'aimerais poser directement la question suivante au ministre : Que comptez-vous faire à propos du pont de Newcastle Centre dans la circonscription de Fredericton-Grand Lake?

**L'hon. C. Chiasson** (Grand-Sault—Vallée-des-Rivières—Saint-Quentin, ministre des Transports et de l'Infrastructure, L) : Merci, Madame la présidente. Je remercie le député d'en face de sa question. Lors de ma dernière conversation avec le député d'en face, je crois que je lui ai dit qu'il fallait plus d'information. Il y avait ce que nous appellerions un... Il y a un morceau de terrain qui fait saillie à l'endroit où se trouve le pont. Nous ne savons pas si nous devons l'enlever. Nous menons des analyses avec Environnement pour déterminer si nous devons enlever ce... Comment s'appelle le morceau de terrain en question? Il fait saillie.

(Exclamations.)

**L'hon. C. Chiasson** (Grand-Sault—Vallée-des-Rivières—Saint-Quentin, ministre des Transports et de l'Infrastructure, L) : C'est une péninsule. Nous ne savons pas si nous devons l'enlever. Nous sommes en train d'étudier la question. Lorsque j'aurai les réponses, j'en informerai certainement le député. En fait, nous avons reçu une demande de rencontre avec le maire de la collectivité. Cette rencontre aura lieu dans un avenir proche. Dès que j'aurai l'information, vous l'obtiendrez.

**M. Austin** (Fredericton-Grand Lake, PC) : Madame la présidente, dans la lettre que j'ai reçue le 26 février, le ministère présentait trois options. Elles étaient très claires et exposées par écrit. L'une d'elles consistait à remplacer le pont par un pont entièrement

## Questions orales

neuf, au coût de 10 millions de dollars. Compte tenu du coût élevé, je ne suis pas favorable à une telle solution, pas plus que les gens de l'endroit, le maire ou le conseil municipal. Une autre option consistait à réaménager la rue Cedar pour créer un détour et à démanteler complètement le pont. Or, les gens sont très préoccupés, car cela diviserait la collectivité, et le détour coûterait en fait plus d'argent aux contribuables sur le long terme. La troisième option, exposée par écrit, consistait en un pont modulaire à une voie, à un coût de 2,8 millions. Les gens seraient plus qu'heureux d'une telle solution, le maire et le conseil municipal l'approuvent, et je plaide moi-même en sa faveur. C'est une option peu coûteuse et disponible.

Voilà ce que le ministère avait exposé par écrit. Que cherche-t-on d'autre qui ne se trouvait pas déjà dans la lettre du 26 février?

**L'hon. C. Chiasson** (Grand-Sault—Vallée-des-Rivières—Saint-Quentin, ministre des Transports et de l'Infrastructure, L) : Merci, Madame la présidente, et merci au député d'en face. Je ne suis pas sûr qu'il écoutait vraiment quand je lui ai parlé. J'ai parlé de la péninsule et j'ai dit que, si nous devons enlever celle-ci, le pont modulaire allait devoir être plus long. Nous étudions la question, et cela aura bien sûr une incidence sur les coûts. Ma préférence consiste à faire ce qui est le mieux pour la collectivité, et je suis tout à fait disposé à rencontrer les membres du conseil, le maire et le député d'en face pour discuter de l'état d'avancement du projet. Il est important pour moi que nous fassions ce qui est le mieux pour la collectivité et ce qu'elle recherche. J'essaie de rassembler toute l'information pertinente et, lorsque ce sera fait, je me ferai un plaisir de rencontrer le député d'en face pour en discuter. Merci.

[Original]

## ÉNERGIE

**M. Coon** (Fredericton-Lincoln, chef, V) : Merci, Madame la présidente.

[Traduction]

Eh bien, aujourd'hui, c'est la Journée mondiale de l'environnement. La partie consacrée à l'environnement du discours du trône que le gouvernement a livré plus tôt dans la session indiquait que celui-ci s'engageait à instaurer « un programme provincial d'amélioration énergétique faisant appel à l'énergie solaire ». Le soleil, évidemment, est une source d'énergie qui fait fonctionner, eh bien, le monde. Les plantes se servent de l'énergie du soleil pour produire les nutriments qui leur permettent de croître, de nous nourrir et de créer l'oxygène que nous respirons. Une telle source d'énergie omniprésente, durable et gratuite peut être utilisée pour alimenter nos maisons sans émettre de pollution ni créer de déchets toxiques. Dans l'étude résidentielle très concluante menée pendant six ans à

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

Shediac, les chercheurs ont souligné le potentiel transformationnel que présente l'énergie solaire, puisqu'elle permet de réduire la demande de pointe pour la société d'énergie et de faire économiser les consommateurs. La première ministre peut-elle dire à la Chambre quand elle instaurera, comme promis, le programme d'amélioration énergétique faisant appel à l'énergie solaire?

**L'hon. M. Legacy** (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre responsable de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Merci, Madame la présidente, et merci au député d'en face de sa question. Il a soulevé le sujet à quelques reprises, et nous en avons beaucoup discuté. Le programme en question faisait partie de notre plateforme et il fait partie du travail que nous accomplissons actuellement. Il ne faut pas oublier que nous sommes au pouvoir depuis six mois. Tout le travail ne doit pas être accompli au cours de la première session ; nous continuons donc à travailler à ce programme. En attendant, il y a toujours le programme d'énergie verte que les gens peuvent utiliser pour obtenir de l'énergie solaire. Des programmes permettant de rénover les maisons afin d'en améliorer l'efficacité énergétique sont aussi offerts.

Je suis toutefois content que le député ait mentionné le programme de Shediac. Nous étions là pour obtenir les résultats. C'était un programme un peu bizarre parce qu'Énergie NB ne pouvait pas vraiment en parler. Cela aurait eu un impact sur les résultats, puisqu'il s'agissait d'une étude. Maintenant que les résultats sont connus, nous pouvons assurément en présenter quelques-uns. La première chose qui est ressortie de l'étude, d'après les personnes de l'endroit que j'ai entendues, c'est que les gens avaient le contrôle de leur consommation. Cela va être très important. C'est l'avenir de l'énergie au Nouveau-Brunswick, à savoir que les gens puissent maîtriser leur consommation et réduire leurs factures.

**M. Coon** (Fredericton-Lincoln, chef, V) : Les gens pourront également contrôler leur production et leur stockage afin de disposer d'une source d'électricité en cas de panne de courant. C'est ce que j'ai moi-même entendu.

Madame la présidente, l'énergie solaire a le potentiel transformationnel de contribuer massivement à un environnement beaucoup plus sain tout en fournissant de l'électricité à un coût beaucoup plus abordable que toute autre nouvelle source de production d'énergie à laquelle on peut penser. Elle est moins chère que ce qu'Énergie NB facture actuellement pour l'électricité, de sorte que, pour réduire les coûts, la pollution et les émissions de gaz à effet de serre, il est urgent de mettre en oeuvre le programme promis d'amélioration énergétique faisant appel à l'énergie solaire. La clé est de fournir un accès au capital pour financer l'achat et l'installation des technologies de production et de stockage, comme c'est le cas pour la construction de n'importe quel type de production. Le déploiement du réseau intelligent nous permet de passer d'un système de production très centralisé à un modèle



## Questions orales

décentralisé nettement plus vert. Le ministre des Finances s'engagera-t-il à établir un mécanisme de financement, avec ou sans Énergie NB, avant la fin de l'année?

**L'hon. M. Legacy** (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre responsable de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Merci, Madame la présidente, et merci encore une fois de la question. Je tiens à souligner que le Nouveau-Brunswick a vraiment intensifié les efforts en matière d'efficacité énergétique. Un certain nombre d'investissements sont en cours depuis quelque temps. Cette année encore, un investissement record a été réalisé dans le programme de thermopompes et dans divers autres programmes auxquels nous, les gens du Nouveau-Brunswick, pouvons participer pour rendre nos demeures plus efficaces. J'encourage les gens du Nouveau-Brunswick à s'adresser à Énergie NB et à faire appel à leurs représentants pour savoir ce qui leur convient. De tels programmes sont offerts. Les gens du Nouveau-Brunswick devraient chercher à savoir s'ils peuvent obtenir une efficacité énergétique du genre dans leur demeure et en tirer parti. Pour l'instant, Efficacité NB relève toujours d'Énergie NB, et elle le restera jusqu'à ce que nous décidions d'aller de l'avant autrement.

## ÉCOLES

**M<sup>me</sup> M. Wilson** (Oromocto-Sunbury, PC) : Madame la présidente, en 2023, des résidents inquiets de Burton ont communiqué avec moi au sujet du projet de rationalisation visant les écoles de la maternelle à la 8<sup>e</sup> année à Oromocto. Une étude de viabilité a été menée par le CED Anglophone West d'octobre 2023 à mai 2024. À la suite d'une consultation publique, lors de laquelle la collectivité de Burton était très bien représentée, le CED a recommandé la construction de trois nouvelles écoles de la maternelle à la 8<sup>e</sup> année à Oromocto, ce qui entraînerait la fermeture de la Burton Elementary.

Le 7 juin, j'ai déposé une pétition qui comptait la signature de 800 personnes s'opposant à la fermeture et à laquelle se sont ajoutées 300 autres signatures dans les semaines qui ont suivi. Dans une lettre du 3 juin, la présidence du district rural de la Région-de-la-Capitale exprimait un fort soutien à l'égard du maintien de l'école de Burton. Toute la collectivité de Burton, avec le soutien de notre gouvernement et de notre ministre de l'Éducation de l'époque, le député de Woodstock-Hartland, a défendu son école.

Ma question pour la ministre de l'Éducation est la suivante : Avez-vous approuvé la fermeture de la Burton Elementary? Avez-vous fait fi de la voix des gens de la collectivité rurale?

**L'hon. C. Johnson** (Moncton-Sud, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, L) : Merci, Madame la présidente. Merci à la députée d'en face de sa question

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

vraiment très précise. Je vais devoir consulter mon équipe pour obtenir la réponse. Je n'ai pas les renseignements sous la main.

**M<sup>me</sup> M. Wilson** (Oromocto-Sunbury, PC) : Je rappellerai simplement à la ministre que, le 18 décembre, nous avons reçu une lettre du directeur général, selon laquelle la ministre avait écrit au district scolaire pour lui faire part de son approbation des recommandations du CED. Eh bien, j'ai assisté aux quatre réunions publiques de 2024 et les gens de Burton ont toujours été présents, engagés et clairs. Ils veulent conserver leur école. Le 9 mai, malgré l'opposition massive de la collectivité, le CED a annoncé la fermeture de la Burton Elementary, pierre angulaire de la collectivité depuis 1961. Des enfants âgés d'à peine quatre ans devront désormais subir de longs trajets quotidiens en autobus. La décision fait fi de la volonté de près de 3 000 personnes de la belle collectivité de Burton.

En 2011 et en 2015, des fermetures semblables ont été évitées. Pourquoi cela ne serait-il pas encore possible aujourd'hui? Lors des dernières élections, votre candidate libérale s'est engagée à maintenir l'école ouverte. Qu'est-ce qui a changé? La ministre rencontrera-t-elle le comité de Burton et reconsidérera-t-elle une décision aussi profondément décevante?

**L'hon. C. Johnson** (Moncton-Sud, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, L) : Merci, Madame la présidente, et merci à la députée d'en face de me donner l'occasion de montrer comment le gouvernement actuel respecte le processus et respecte les droits de tout un chacun dans le cadre de ce processus. Lorsqu'un CED fait une recommandation, nous l'écoutons, conformément à la politique 409. Nous sommes fiers de le faire. Si le processus doit être modifié, nous nous pencherons éventuellement sur la question, mais nous suivons le processus et nous respectons les recommandations qui nous sont adressées.

**M<sup>me</sup> M. Wilson** (Oromocto-Sunbury, PC) : Merci, Madame la présidente. Je tiens simplement à préciser que, oui, je comprends ce que dit la ministre, mais que celle-ci peut annuler la décision du CED à condition qu'elle réponde avant une certaine date, comme nous l'avons fait. C'est très important. Respecter la collectivité et ses enfants et conserver l'école qui est là depuis 1961...

Madame la présidente, la candidate libérale a fait du porte-à-porte l'automne dernier en disant : Je vais sauver votre école. Ne vous inquiétez pas. C'est parce que je lui ai dit que notre gouvernement soutenait entièrement l'école de Burton, que notre ministre de l'Éducation la soutenait, que mon gouvernement la soutenait ; il devrait donc en être de même pour le gouvernement actuel.

**L'hon. C. Johnson** (Moncton-Sud, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, L) : Merci, Madame la présidente, et merci de me donner l'occasion de montrer que nous ne voulons pas centraliser le pouvoir. Il y a une raison pour laquelle nous avons

## Questions orales

en place un processus qui décentralise de telles décisions, et c'est un processus que nous allons respecter.

### MÉDECINS

**M<sup>me</sup> M. Johnson** (Carleton-Victoria, PC) : Merci, Madame la présidente. Vu toute l'attention accordée aux cliniques où la prestation de soins se fait en collaboration et aux cliniques de soins primaires, je suis déçue par le manque d'attention accordée aux médecins en exercice qui ont tenu la ligne de front pendant les dernières années difficiles. Je viens d'apprendre que Carleton North, où nous avons eu la chance d'obtenir une clinique de soins au sein de laquelle la prestation se fait en collaboration, perdra encore un autre médecin. Le D<sup>r</sup> Clay Marco a annoncé qu'il fermerait son cabinet le 8 septembre, ce qui laissera 2 200 patients orphelins de plus. Cela porte à 8 200 le nombre total de patients qui seront privés de soins primaires dans la région de Carleton North. Ma question est la suivante : Quelles mesures concrètes le ministère de la Santé prend-il pour maintenir en poste les médecins et éviter que d'autres patients se retrouvent orphelins, en particulier dans les régions où les besoins sont grands et où l'accès aux soins est déjà fragile?

**L'hon. M. Dornan** (Saint John Portland-Simonds, ministre de la Santé, L) : Madame la présidente, je dirai à la députée d'en face que c'est dans la question soulevée que réside le problème. Dans quel monde est-il acceptable que des gens soient laissés sans soins médicaux lorsqu'un médecin de famille — un médecin de famille très estimé que je considère comme un ami — qui a travaillé pendant de nombreuses années se retire de son cabinet? C'est la raison pour laquelle nous avons favorisé la prestation de soins en collaboration à Carleton North. Le nombre de personnes qui y travaillent dans les cliniques augmente ; donc si quelqu'un part, prend sa retraite ou tombe malade, les patients sont pris en charge. Bien que je regrette que le médecin de la collectivité ait choisi un tel moment pour se retirer, cela nous rappelle que nous devons mettre en place un système solide de cliniques où la prestation de soins se fait en collaboration et qui s'occuperont de personnes comme les patients de ce médecin. Je suis très fier du fait que, dans l'avenir, nous mettrons en place des équipes qui s'occuperont des gens, non seulement dans la clinique en question, mais aussi dans de nombreuses autres. Nous sommes résolu à prendre soin des nombreux patients orphelins dans la province.

**M<sup>me</sup> M. Johnson** (Carleton-Victoria, PC) : Étant donné que des milliers de patients additionnels se retrouvent sans soins primaires, quelles stratégies immédiates et à long terme le gouvernement met-il en oeuvre non seulement pour répondre aux besoins, mais aussi pour faire de la médecine familiale un cheminement de carrière durable et attrayant au Nouveau-Brunswick? Quelles mesures de soutien pouvons-nous mettre en place pour les médecins qui ont tenu le coup pendant toutes les années où la situation devenait chaque jour de plus en plus précaire?

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

**L'hon. M. Dornan** (Saint John Portland-Simonds, ministre de la Santé, L) : Madame la présidente, je dirai à la députée d'en face que nous faisons précisément ce dont il est question. Nous apportons du soutien en faisant appel à d'autres personnes qui travaillent en collaboration — des pharmaciens, du personnel infirmier praticien, des travailleurs sociaux — afin que, lorsque quelqu'un part, les patients soient pris en charge. Vous savez, il faut saluer le médecin en question ; il est un très bon docteur. Il a accompli un travail inestimable pendant de nombreuses années, mais un tel modèle de pratique en solo n'est pas viable. Nous avons appris son départ seulement hier et nous mettrons en place des cliniques telles que la clinique de Carleton North, où la prestation de soins se fait en collaboration, ou peut-être d'autres cliniques dans la région pour s'occuper des patients touchés. Vous savez, des gens partiront. Il nous faut un système plus solide qui garantit la prise en charge des patients lorsque des médecins décident de prendre des vacances ou de partir à la retraite. Nous sommes résolus à agir en ce sens. D'autres médecins chevronnés nous quitteront. Il nous faut en place un système qui permet aux patients touchés de recevoir des soins de qualité. Merci.

[Original]

**La présidente** (L'hon. M<sup>me</sup> Landry) : La période des questions est maintenant terminée.

